

①9 RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
INSTITUT NATIONAL
DE LA PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE
PARIS

①1 N° de publication : **2 905 282**
(à n'utiliser que pour les
commandes de reproduction)

②1 N° d'enregistrement national : **07 05147**

⑤1 Int Cl⁸ : A 63 H 33/08 (2006.01), A 63 H 19/00

①2

DEMANDE DE CERTIFICAT D'UTILITE

A3

②2 Date de dépôt : 16.07.07.

③0 Priorité : 14.07.06 ES 00601691.

④3 Date de mise à la disposition du public de la demande : 07.03.08 Bulletin 08/10.

⑤6 Les certificats d'utilité ne sont pas soumis à la procédure de rapport de recherche.

⑥0 Références à d'autres documents nationaux apparentés :

⑦1 Demandeur(s) : *AMAYA SPORT,S.L.* — ES.

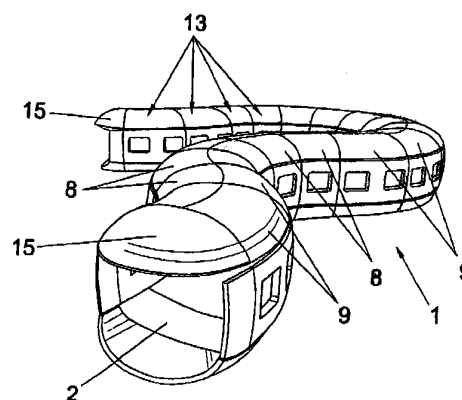
⑦2 Inventeur(s) : RUIZ GONZALEZ ANTONIO.

⑦3 Titulaire(s) :

⑦4 Mandataire(s) : MEYER ET PARTENAIRES.

⑤4 ELEMENT DE CONSTRUCTION POUR ENFANTS EN FORME DE TRAIN.

⑤7 Elément de construction pour des activités infantiles en forme de train, du type qui permet le raccordement et le démontage au moyen de pression simple de différents morceaux, permettant au garçon de construire différentes formes, concrètement un train, caractérisé par le fait à constituer par un nombre déterminé de morceaux égaux, de sorte que la répétition et la combinaison de ceux dans différentes positions et nombre différent, fait la formation d'un train (1) qui peut avoir la forme et la longueur différentes, pour lesquelles ces morceaux sont équipés d'éléments de fixation particulièrement conçus et placés stratégiquement, de sorte qu'ils permettent le raccordement des morceaux avec d'autres au moyen de pression simple de sorte que un garçon de petit il peut faire ce raccordement et son démontage.



FR 2 905 282 - A3



Élément de construction pour enfants en forme de train

Élément de construction pour des activités infantiles avec la forme de train.

L'objet de l'invention

5 L'invention car il expriment le rapport de la mémoire descriptive actuelle, parle à un élément de construction pour des activités infantiles avec la forme de train qui contribue à la fonction à celle qu'il destine une série d'avantages et de caractéristiques, hormis autre inhérente à son organisation et constitution, qui sera décrite plus en détail a avancé, et qui supposent un innovateur alternatif et
10 progrès dans ce domaine.

D'une forme plus concrète, l'objet de l'invention se compose d'un élément de construction, qui permet au raccordement et décrochement au moyen de pression de différents morceaux, permettant au garçon de créer un train avec la forme différente et la longueur selon le nombre de morceaux et de la forme
15 dans lesquels ils sont assorti. En outre et en raison de sa grande taille, il admet que le garçon se présente dans son intérieur ou se lève sur le train.

Les antécédents de l'invention

Pour le moment, et comme la référence à l'état de la technique, il doit mentionner, qui sont connus éléments et jeux infantiles de multiple de la
20 construction, lesquels des types différents des constructions peuvent être conformés, et qui présenter également/types très divers d'affichage de systèmes d'ancrage et soumission des morceaux entre eux.

Il est possible d'indiquer, que de la part du pétitionnaire on ne sait pas l'existence d'un élément de construction pour des activités infantiles avec la
25 forme de train qui présents caractéristiques techniques, structurales à quelles éloges celle qui ici sont préconisées.

L'explication de l'invention

En somme, l'élément de construction que l'invention préconise, qui est du type qui permet au garçon de former des constructions, au moyen du
30 raccordement des morceaux qui se conforment , est destinée pour former un train, qui aura une longueur et forment différent basé sur le nombre de morceaux et la manière qui sont assemblés.

Le jeu de l'invention essentiellement est constitué à partir d'un groupe de plusieurs morceaux, fait en matériel rigide et résistant, convenable pour
35 accomplir les normes rigoureuses qui sur des jeux pour des enfants sont efficaces, de couleurs vivantes qui peuvent être égales ou différentes, pour être attrayant au garçon aussi bien que pour réveiller son intérêt et créativité, qui sont

équipés de moyens de soumission constitués par des rebords, orifices, projections, débutants et projections, particulièrement conçus et placés stratégiquement de la forme coïncidente, qu'ils permettent le raccordement des morceaux de la forme extrêmement facile, au moyen de pression simple de
5 sorte qu'un jeune garçon soit capable d'assembler et de démonter .

Les différent morceaux que le jeu comprend et qui permettent la formation d'un train, sont peu mais extrêmement divers,et simplifient l'assemblée. La répétition et la combinaison des morceaux dans différentes positions et nombre, ou la couleur différente, fassent des combinaisons infinies possibles
10 pour former différents trains d'infinites. Ainsi, l'invention comprend les morceaux ou les bases sur la forme de secteur circulaire à laquelle il sont assemblés perpendiculairement; un morceau latéral qui à une fenêtre dans sa plus petite courbe d'arc et un morceau latéral avec deux fenêtres dans la plus grande.

Ces morceaux sont fermés pour le côté supérieur pour se conformer le plafond du train, étant uni dans sa partie centrale où ils sont assemblés pour former un ensemble compact.
15

Ce groupe de base suivant on peut assembler avec des autres groupes identiques, pour former les chariots du train, qui adoptera une forme incurvé vers un côté ou encore basé sur le moyen que les groupes de base mentionnés sont assemblés entre eux.
20

La tête et/ou la queue du train, se conformerà avec des morceaux approximativement circulaires qui ont un aileron supérieur et un autre inférieur, dont la forme et les dimensions être susceptible d'être assemblés à la pièce de l'avantage ou du dos du des groupes précédemment décrit. Celui-ci confère
25 une plus grande robustesse en étant constitué par un morceau unique.

Le nouvel élément de la construction pour des activités infantiles avec la forme de train représente, donc, une structure innovateur avec des caractéristiques structurales, raison pour laquelle ainsi que leur utilité pratique l'équipent de la base suffisamment pour obtenir le privilège exclusif de
30 dispositif lequel est demandé.

La description des schémas

Afin de compléter la description qui est faite et avec l'objet pour aider un meilleur arrangement des caractéristiques de l'invention, on accompagne avec la
35 mémoire actuelle , comme la partie intégrale de mêmes, un jeu des dessins, avec le caractère d'illustrativo :

Les figures numéro 1 4. -Vue d'ensemble de le groupe de plusieurs morceaux de la construction pour des activités infantiles avec la forme de train selon l'invention dans laquelle on évalue les différents éléments qui incorporent pour faire l'assemblage.

5

Les schémas 5 et 6 - Vus d'ensemble dans la perspective de deux options du train, exposition obtenue au moyen du raccordement des morceaux représentés dans les figures précédentes.

10 **L'accomplissement préféré de l'invention**

On peut observer un exemple de l'accomplissement préféré de l'élément de la construction pour des activités infantiles à vue des figures mentionnées et en accord avec de la numération.

15 C'est constituée par les pièces qui sont indiquées et décrites après. Ainsi, pendant qu'il est évalué dans ces figures, l'élément essentiel de la construction est constitué à partir d'un nombre déterminé de morceaux égaux, de sorte que la répétition et la combinaison de les mêmes dans différentes positions et dans le nombre différent, elles fassent la formation d'un train (1) qui peut adopter les formes ou la longueur différentes, pour lesquelles ces morceaux sont équipés
20 de moyens d'éléments de fixation conçus et placés stratégiquement, de sorte qu'ils permettent le raccordement des morceaux avec d'autres au moyen de pression simple, de sorte qu'un jeune garçon puisse faire simplement ce raccordement et son démontement.

Ces morceaux sont :

25 Morceaux ou base au sol (2), de configuration plate et d'usine sous la forme de secteur circulaire, si dans chacun avec leurs côtés droits d'une projection simple (3) et d'un double (4), disposés symétriquement, de sorte qu'il soit possible d'être relié à des autres bases de morceau (2) placées à la même direction ou à l'opposé.

30 La base de ces morceaux (2) en outre sont fournies dans leur plus petit arc d'une cannelure (5) et dans son plus grand arc de deux cannelures (6), car elle est évaluée sur le schéma 1.

35 Ce morceau base (2), on est assemblé perpendiculairement une courbe latérale de morceau (8) qui à d'une fenêtre ,par son plus petit arc, et au moyen d'un languette-morceau (7) qui pénètrent dans la cannelure (5), Par son plus grand arc on est assemblé une courbe latérale de morceau (9) de deux fenêtres au moyen de l'introduction des languette-morceaux (10) qu'il a, dans les cannelures

(6) du (2) bas. Il y a d'une fermeture supérieur d'une part en étant assemblé le
morceau latéral (8) avec le morceau latéral (9) au moyen de l'introduction de la
projection (11) prévu dedans d'abord dans le débutant (12) ce il a en second
lieu, car il est possible d'être observé sur le schéma 2 . Tout est pour constituer
5 un ensemble compact ou un groupe de base (13).

Ce groupe de base (13) est d'une part avant et/ou suivant assemblés à
d'autres groupes (13) identiques, au moyen de raccordement des projections
simples correspondantes (3) et des doubles (4) qu'ils présentent les bases (2)
et au moyen des points de cravate (14) prévus lors de la réunion supérieure
10 des morceaux latéraux (8) et (9), formant donc les chariots du train (1), ce qui, car
elles montrent les schémas 5 et 6, qui adoptera une forme incurvé vers un côté
ou encore basé sur le moyen que les groupes de base mentionnés sont
assemblés entre eux.

La tête et/ou la queue du train, se conformera avec des morceaux
15 approximativement circulaires qui ont un aileron supérieur et un autre inférieur,
dont la forme et les dimensions être susceptible d'être assemblés au groupe
de base susmentionné (13), faisant que ceci confère une plus grande
robustesse en étant constitué par un morceau unique, pour lequel ce morceau
(15) montre dans sa partie inférieure une projection simple (16) et une double
20 projection (17) pour assemblé dans les doubles de projection (4) et la
projection simple (3), respectivement, du morceau base (2) du groupe de
base (13); et un, point de cravate (18) susceptible de s'adapter dans le point
de cravate (14) prévu à la fin de la réunion supérieure des morceaux de partie
latérale (8) et (9) de ce groupe de base (13).

25 Décrit suffisamment à la nature de la présente invention, aussi bien que la
manière de la mettre dans la pratique, on ne le considère pas nécessaire de
rendre son explication plus suffisante de sorte que n'importe quel expert en
matière de matière comprenne son extension et les avantages qui de elle
dérivent, précisant qu'il pourrait être porté à la pratique sous d'autres formes
30 d'accomplissement ,ce qui atteindront également la protection qui est avec
succès obtenue toutes les fois qu'elle n'est pas changée, ne change pas ou ne
modifie pas son principe fondamental.

REVENDICATIONS

1. L'élément de la construction pour des activités infantiles avec la forme de train, du type qui permet au raccordement et démontement au moyen de pression simple de différents morceaux, permettant au garçon de construire différentes formes, concrètement un train, **caractérisé** par le fait à constituer par un nombre déterminé de morceaux égaux, de sorte que la répétition et la combinaison de ceux dans différentes positions et nombre différent, fait la formation d'un train (1) qui peut avoir la forme et la longueur différentes, pour lesquelles ces morceaux sont équipés d'éléments de fixation particulièrement conçus et placés stratégiquement, de sorte qu'ils permettent au raccordement des morceaux avec d'autres au moyen de pression simple de sorte que un garçon de petit il peut faire ce raccordement et son démontement.

2. Élément de construction pour des activités infantiles avec la forme de train, selon la revendication 1, **caractérisée** par le fait que ces morceaux sont : les morceaux basent (2), sous la forme de secteur circulaire ; morceaux incurvés de partie latérale (8), avec une fenêtre, qui sont assemblés perpendiculairement à l'arc plus grand du (2) bas uni ces morceaux latéraux (8) et (9) par le supérieur son parete pour former le plafond.

3. L'élément de la construction pour des activités infantiles avec la forme de train, selon les revendications 1 et 2, **caractérisé** par le fait que les morceaux ou les bases de la terre (2) sont fournis dans chacun en ses côtés droits d'une projection simple (3) et d'un double (4) a arrangé symétriquement de sorte qu'il soit possible d'être relié à des autres bases de morceau (2) placées à la même direction ou à l'opposé ; et ils sont fournis dans son plus petit arc d'une cannelure convenable (5) pour recevoir et fixer le langue-morceau (7) du morceau latéral (8). Dans son plus grand arc, il sont fournis de deux cannelures convenables (6) pour recevoir les langue-morceaux (10) prévus dans le morceau latéral (9) et pour les fixer.

4. L'élément de la construction pour des activités infantiles avec la forme de train, selon les revendications 1 3, **caractérisé** par le fait que le morceau latéral (8) qui à une fenêtre, est uni au morceau latéral (9) (qui à deux fenêtres) au moyen de l'introduction de la projection (11) prévue dedans d'abord dans le débutant (12) qu'il a en second lieu. Ce qui forman avec le morceau base (2) une ensemble compact ou groupe de base (13).

5. Élément de construction pour des activités infantiles avec la forme de train, selon les revendications 1 4, **caractérisé** par le fait que chaque groupe de base (13) s'assemble a d'autres groupes (13) identiques, au moyen de raccordement des projections simples correspondantes (3) et des doubles (4) qu'ils ont les bases (2) et au moyen des points de cravate (14) dans la part supérieure des morceaux latéraux (8) et (9).

10 6. Élément de construction pour des activités infantiles avec la forme de train, selon les revendications 1 5, **caractérisé** par le fait qu'un morceau (15)), approximativement circulaire qui ont un aileron supérieur et un autre inférieur, dont la forme et les dimensions être susceptible d'être assemblés à l'avant ou à la partie arrière du groupe de base susmentionné (13), et conforme la tête et/ou la queue du train (1); ce morceau (15) présente dans sa partie inférieure à une projection simple (16) et une double projection (17) convenable à l'ajustement du raccordement a les doubles de projection (4) et la projection simple (3), respectivement, du morceau base (2) du groupe de base (13), et aussi le point de cravate (18) susceptible de s'adapter dans le point de cravate (14) prévu à la fin des morceaux latérales (8) et (9) de ce groupe de base (13).

20

1/3

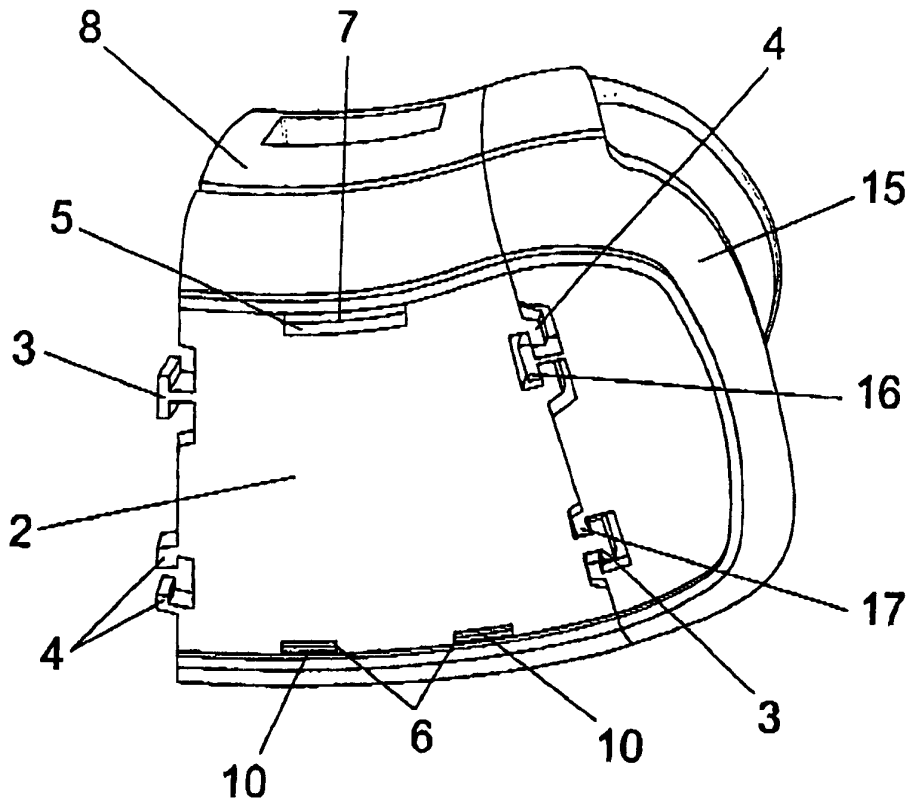


FIG. 1

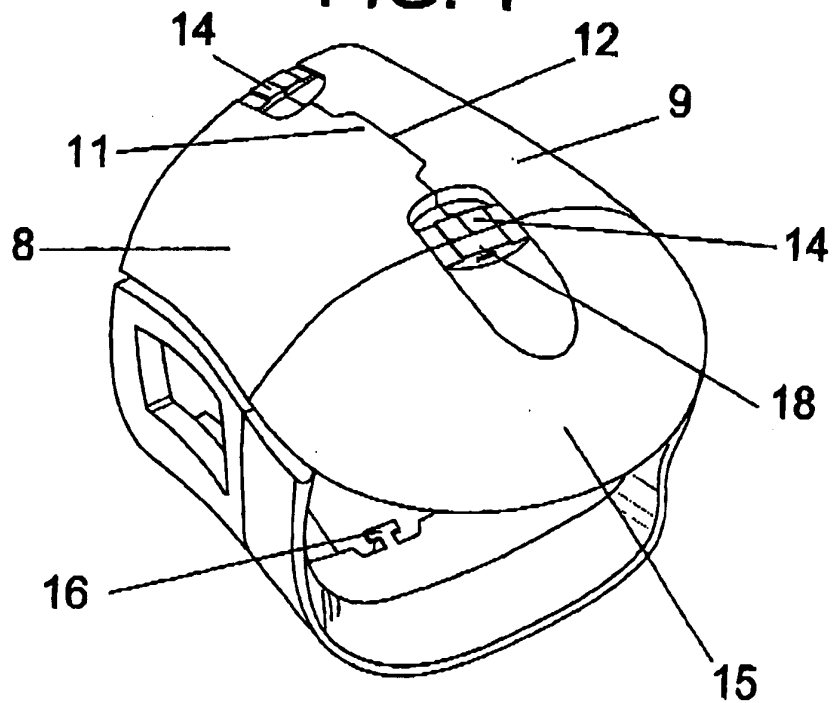
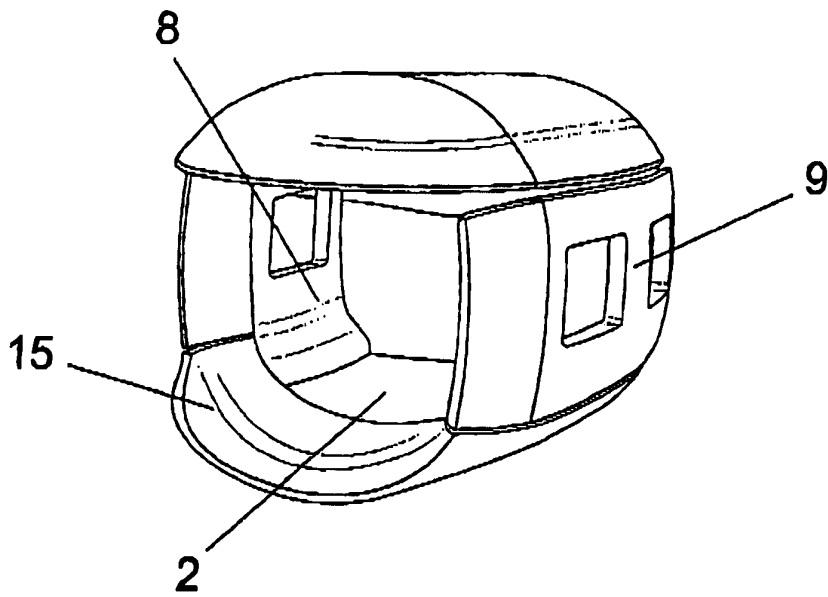
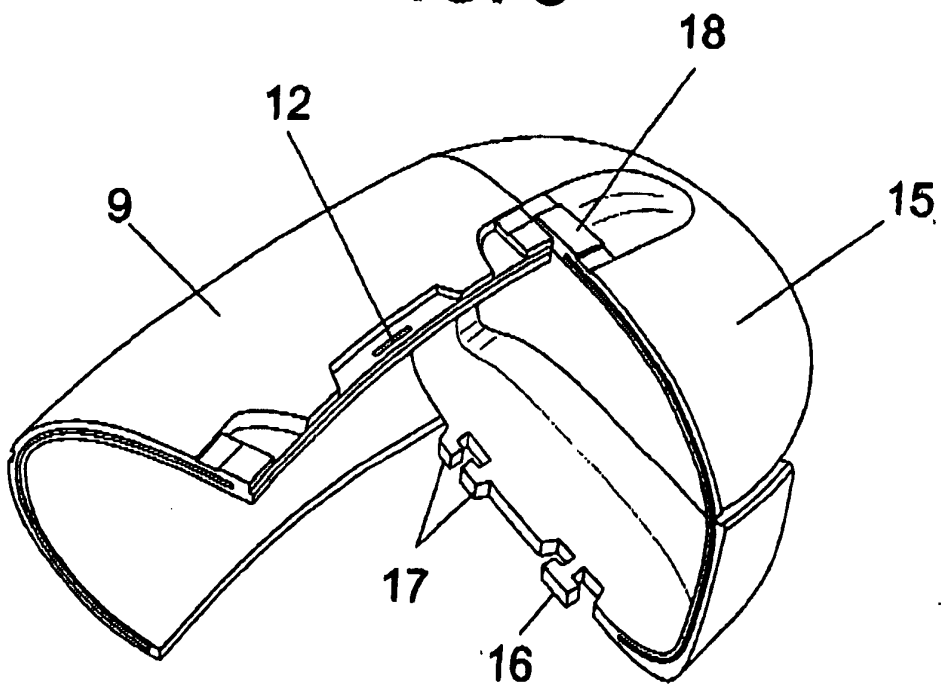


FIG. 2

2/3

**FIG. 3****FIG. 4**

3/3

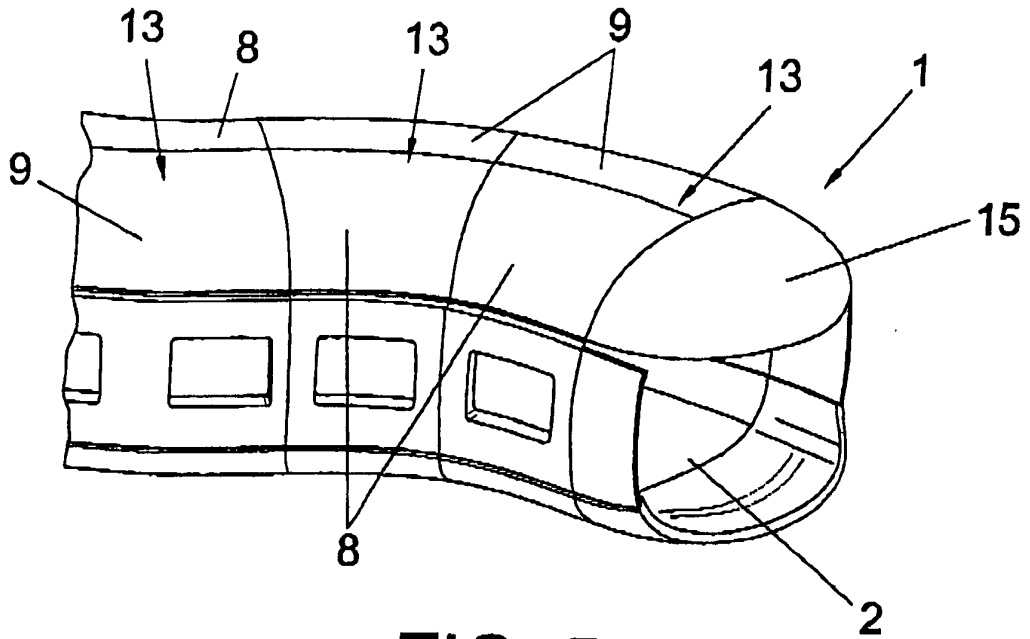


FIG. 5

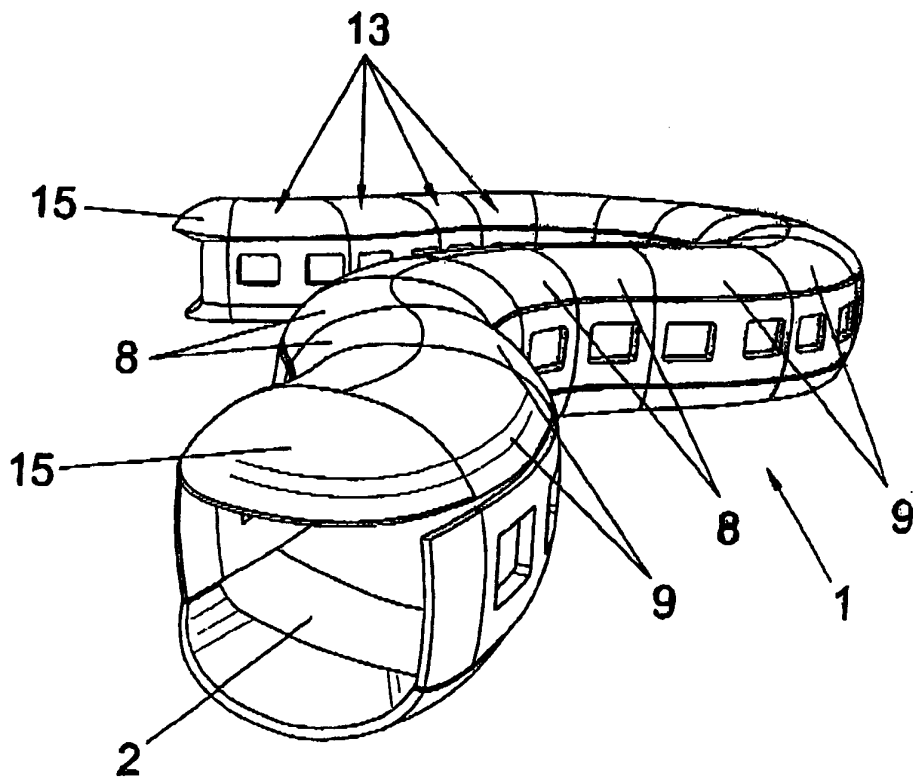


FIG. 6